

FICHE FACTURATION

Activités périscolaires communales

Nom et Prénom de la personne à facturer :

Adresse de facturation :

.....

Noms et prénoms des enfants :

Vous relevez du régime : CAF
 MSA
 Autre régime

Numéro du Quotient Familial :

Joindre la photocopie de votre justificatif CAF ou MSA de l'année en cours.

En l'absence de votre justificatif de quotient familial, le tarif **le plus élevé** sera appliqué.

Modes de règlement (cochez votre choix) :

- En espèce auprès de la Trésorerie de Trélazé.
- Par chèque : il devra être libellé à l'ordre du Trésor Public et envoyé à la Trésorerie de Trélazé.
- Par prélèvement automatique : il convient de compléter le mandat de prélèvement SEPA et y joindre votre RIB (Si vous êtes déjà prélevé, merci de nous remettre également le mandat complété)
En cas de changement de coordonnées bancaires, merci de bien vouloir prendre contact avec le service comptabilité de la mairie.
- Par internet en vous connectant sur www.tipi.budget.gouv.fr via le site de la commune.
- Par chèque CESU préfinancé (sauf restaurant communal).

Renseignement à prendre auprès du service comptabilité de la mairie.